



## Procès-Verbal Commission Régionale des Coupes

### Réunion du Lundi 18 Décembre 2023

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e)s : Mme Abtisse HARIZA. M. Jean-Pierre HERMEL.

### COUPES DE FRANCE 2023-2024

#### MASCULINE

**Informations :**

- 32<sup>ème</sup> de finale le WE du 6/7 janvier 2024.

**Rappel important règlement :**

Du 1<sup>er</sup> tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

#### DOTATION COUPE DE FRANCE MASCULINE 2023-2024

TOURS	Nombre clubs qualifiés	Dotation/club	Cumul /club amateur - L2
7 <sup>ème</sup> tour	184	6 000 €	6 000 €
8 <sup>ème</sup>	92	12 000 €	18 000 €
32 <sup>ème</sup> F	64	25 000 €	43 000 €
16 <sup>ème</sup> F	32	40 000 €	83 000 €
8 <sup>ème</sup> F	16	50 000 €	133 000 €
¼ F	8	85 000 €	218 000 €
½ F	4	170 000 €	388 000 €
Finaliste	1	450 000 €	838 000 €
Vainqueur	1	850 000 €	1 238 000 €

#### FEMININE

**Informations :**

- 16<sup>ème</sup> de finale le WE du 13/14 janvier 2024.

Les 6 clubs de Ligue qui étaient qualifiés au 1<sup>er</sup> tour fédéral de la Coupe de France sont exemptés des prochains tours de la coupe L'AuRAFoot féminine en janvier et ils ne rentreront dans cette compétition que lors des 8<sup>ème</sup> de finale en Mars.

## COUPES LAuRAFoot

---

La Commission Régionale des Coupes lance un appel à candidatures pour l'organisation des FINALES des coupes régionales FEMININE et MASCULINE « LAuRAFoot » Samedi 11 Mai 2024. Le club candidat doit disposer d'un terrain classé en T3 ou T4 (minimum) avec éclairage homologué, 4 vestiaires, d'une tribune ainsi que d'une salle de réception.

Le club choisi se voit attribuer les différentes recettes.

**Les candidatures doivent être adressées au service compétitions avant le 31 décembre 2023. La décision sera validée par le Bureau Plénier courant janvier 2024.**

**Candidatures reçues** : US Annecy le Vieux, SA Thiers, AS Genay, Moulins Yzeure Foot.

## MASCULINE

---

32<sup>ème</sup> de finale : le dimanche 28 janvier 2024. TAS le 8 janvier 2024.

Rappel important règlement :

Du 1<sup>er</sup> tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

## FEMININE

---

**Suite à une erreur administrative et après échange avec le Département Sportif, nous devons intégrer à la Coupe LAuRAFoot Féminine, 2 équipes qui se sont inscrites avant la clôture des engagements de ladite compétition. De ce fait, il nous faut organiser un tour de cadrage de 2 matchs le 14 janvier 2024, les deux rencontres sont les suivantes :**

**ES Nord Drôme / Atom'sp Pierrelatte  
FC Chambotte / US Annemasse Ambilly Gaillard FC**

**Les équipes victorieuses intégreront le 3<sup>ème</sup> tour.**

Le 3<sup>ème</sup> tour aura lieu le dimanche 28 janvier 2024. TAS le mercredi 10 janvier 2024.

Les 6 équipes ci-dessous nommées sont exemptées du tour de la Coupe LAuRAFoot Féminine du 28 janvier 2024 :

GF Myf Bessay – AS St Martin en Haut – F Bourg en Bresse P – Eveil Genas Azieu – FC Annecy – AS St Priest et sont directement qualifiées en 8<sup>ème</sup> de Finale le 10 mars 2024

Rappel important règlement :

Du 1<sup>er</sup> tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

## COUPE NATIONALE FUTSAL

---

32<sup>ème</sup> de Finale le 20 janvier 2024.

## COURRIER RECU

---

CR Sécurité : Réunion organisation 32<sup>ème</sup> F/CF le 18 décembre à l'US Feurs. Noté.

## **CARNET NOIR**

---

La Commission adresse ses condoléances à Eric BERTIN à la suite du décès de sa sœur.

Le secrétaire général,

Pierre LONGERE

La secrétaire de séance,

Abtisse HARIZA